

### Informations relatives à l'admission au Master of Science conjoint HES-SO – UNIL en Sciences de la santé à orientation ; ergothérapie, nutrition et diététique, physiothérapie, sage-femme et technique en radiologie médicale

#### 1. Procédure d'inscription

Merci de lire attentivement les différentes informations qui suivent avant de remplir le formulaire d'inscription que vous trouverez en cliquant sur le lien à la fin de ce document.

Il est impératif de répondre à toutes les conditions d'admission de la filière pour s'inscrire au Master.

Un accusé de réception vous parviendra par courriel suite à la réception de votre dossier de candidature.

Le comité directeur en charge de se prononcer sur les candidatures se réunira à la fin du mois de mai 2019 et les candidat-e-s seront informé-e-s de ses décisions début juin 2019.

Pour les candidat-e-s devant faire une demande de visa, le comité directeur en charge de se prononcer sur les candidatures aura lieu à la fin du mois de mars 2019 et les candidat-e-s seront informé-e-s de ses décisions début avril 2019.

Les candidat-e-s détenteurs-trices d'un diplôme de technicien-ne en radiologie médicale CRS et dont le diplôme provient d'une école devenue HES doivent effectuer une demande relative à l'obtention d'une attestation d'équivalence de niveau Bachelor of Science HES-SO en Technique en radiologie médicale en vue d'entrer dans la procédure d'admission du Master. Les exigences liées à cette reconnaissance et la procédure à suivre sont spécifiées sur notre [page internet](#). Le délai de dépôt de la demande est fixé au **15 mars 2019**.

#### 2. Délais :

Les délais d'inscription sont les suivants :

- Pour les personnes devant faire une demande de visa : **15 mars 2019**
- Pour tous les autres candidat-e-s : **30 avril 2019**

La formation commencera le 17 septembre 2019.

#### 3. Finances :

Les candidat-e-s doivent s'acquitter d'une taxe d'inscription au moment de leur candidature d'un montant de CHF 150.-.

La taxe d'inscription n'est pas remboursable, même si le-la candidat-e retire sa demande ou si son admission est refusée.

Tous les frais d'envoi du dossier (dont les frais de transfert bancaires ou postaux) sont à la charge du-de la candidat-e.

#### Coordonnées bancaires

#### Taxes semestrielles :

Taxe de cours :	500 CHF
Contribution aux frais d'études:	250 CHF
Total :	750 CHF / semestre

Les taxes semestrielles sont payables au début de chaque semestre.

#### 4. Documents nécessaires :

Les documents suivants sont requis afin de compléter le formulaire d'inscription. Ils sont à fournir en format PDF (max 2 MB) à l'exception de la photographie pour laquelle le format JPG est souhaité :

- Lettre de motivation
- CV
- Pièce d'identité du pays d'origine (autre que le permis de séjour)
- Photo d'identité, de bonne qualité, au format .jpeg 385\*480 pixels (env. 20 ko)
- Permis de séjour, pour les personnes déjà détentrices de ce document
- Carte AVS ou carte d'assurance-maladie
- Diplôme de maturité ou baccalauréat (ou équivalent), recto/verso, avec la vignette d'immatriculation visible<sup>1</sup>
- Relevés de notes de la maturité ou baccalauréat (ou formation équivalente)
- Diplôme d'accès à la formation master (Bachelor ou titre jugé équivalent)<sup>2</sup>
- Relevés de notes de la formation d'accès au master (Bachelor ou titre jugé équivalent), comprenant toutes les années réalisées
- Certificat d'exmatriculation<sup>3</sup>
- Attestation ou certificat de langue française, de niveau B2 si la langue maternelle est autre que le français.

Si vous êtes en cours de formation Bachelor ou équivalent, vous devrez attester de la réussite de vos études avant le début de la formation Master.

#### 5. Matériel :

HES-SO Master recommande aux étudiant-e-s de disposer d'un ordinateur portable comme instrument de travail. Au début de chaque semestre, le projet Poséidon permet aux étudiant-e-s d'acheter du matériel de qualité à prix préférentiel (<https://poseidon.epfl.ch/>).

#### 6. Etudiant-e-s internationaux :

Vous trouverez toutes les informations nécessaires à vos études en Suisse sur le site de [Swissuniversities](#) ou de la [HES-SO](#).

Vous pouvez également consulter la brochure publiée par la [HES-SO](#). Vous trouverez plus d'informations sur le site [Study in Switzerland](#).

#### 7. Retrait d'inscription :

Un abandon est possible tout au long de la phase d'admission et jusqu'à la rentrée d'automne 2019. Pour cela, veuillez nous en informer à l'adresse suivante : [admissions.master@hes-so.ch](mailto:admissions.master@hes-so.ch).

Vous aurez encore la possibilité de vous retirer de la formation Master durant les trois premières semaines de cours. Passé ce délai, vous devrez vous acquitter des taxes semestrielles.

#### 8. Droits de réclamation et de recours :

Les décisions relatives à la procédure d'admission peuvent faire l'objet d'une réclamation dans les 20 jours qui suivent leur notification, auprès de l'autorité de décision de HES-SO Master sise à l'Avenue de Provence 6, 1007 Lausanne. La réclamation doit être formulée par écrit et être sommairement motivée.

Formulaire d'inscription

<sup>1</sup> La vignette d'immatriculation est une étiquette collée sur votre diplôme (parfois sur le relevé de notes de votre maturité ou baccalauréat), indiquant votre numéro de matricule. Si vous n'avez jamais fait d'études dans une haute école en Suisse, vous n'avez pas ce numéro. Dans ce cas, veuillez mettre uniquement la copie de votre diplôme.

<sup>2</sup> Si votre formation est encore en cours, veuillez joindre une attestation d'immatriculation du semestre en cours et/ou le dernier relevé de notes reçu. Une attestation de réussite et une attestation d'exmatriculation seront requises avant le 30 septembre 2019.

<sup>3</sup> Le certificat d'exmatriculation est uniquement demandé aux candidats ayant déjà étudié en Suisse.